



ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE BADGE D'ACCES AUX COURTS DE TENNIS DU TENNIS CLUB PORTOIS

- Je soussigné reconnais avoir reçu ce jour, à titre gratuit, badge(s)magnétique(s) pour accéder aux courts de tennis intérieurs et extérieurs, et avoir pris connaissance du règlement du Tennis Club Portoais et à le respecter.
- Je m'engage à utiliser ce(s) badge(s) d'accès conformément au règlement du TCP et à le(s) restituer à l'arrêt de mon adhésion auprès de la dite association.
 - En cas de perte de badge, merci d'informer immédiatement le TCP.
 - Un nouveau badge ne sera délivré qu'en échange d'un règlement de 10 €.

Lu et approuvé, le

Signature

6 bis rue du Champy - 54210 St Nicolas de Port



<http://www.tennis-club-portois.fr/>



06 83 36 65 91



joel.tcp@sfr.fr